



Saisie de vehicule dans une cause criminelle

Par **mailie_loo_old**, le **06/12/2007** à **03:02**

bonjour,

mon vehicule a ete saisi dans une cause crimnelles mais elle etait conduite par un autre conducteur a qui je l'avais preté.

je ne suis aucunement impliqué ni accusé dans ce dossier....car contre il mest impossible de recuperer mon vehicule avant la fin des procedure.

je paye cependant encore mon pret auto pour les 3 prochaines années.

est til possible avec un avis de saisie que mon pret sois diminué ou kelle sont les recours que je dispose soit pour recuperer ma voiture ou pour eviter de payer une voiture que je ne pourrais pas ravoir.

merci